

## NORMES D'ÉDITION

### 1. Longueur et format général du texte

Les articles ne doivent pas dépasser les 30 pages, y compris le résumé, les notes et la bibliographie. Le texte doit suivre le format suivant :

- ▶ Marges : droite et gauche : 3 cm.; haut et bas : 2,5 cm.
- ▶ Interligne : 1,5 ; espaces : 0 pt.
- ▶ Type : Arial 12 pt.
- ▶ Alinéa de la première ligne du paragraphe : 1,25 cm.

### 2. Format de la première page

La première page de l'article doit comprendre les données suivantes :

- ▶ Titre de l'article dans la langue de rédaction.
- ▶ Traduction du titre en anglais.
- ▶ Résumé, ne dépassant pas les 200 mots, dans la langue de rédaction du texte.
- ▶ Résumé de l'article en anglais (abstract).
- ▶ Mots-clé dans la langue de rédaction et en anglais.

### 3. Informations sur l'auteur

Afin de pouvoir contacter les auteurs, ces derniers envoient un document à part contenant les informations suivantes :

- ▶ Nom(s) et prénom(s).
- ▶ Titre de l'article.
- ▶ Université ou institution de rattachement.

- ▶ Courriel.
- ▶ Site personnel de l'auteur, le cas échéant.

Ces renseignements figureront, à moins que l'auteur en décide autrement, dans l'article publié.

#### 4. Structure des articles

L'auteur peut, s'il l'estime nécessaire, diviser son texte en plusieurs parties, marquées typographiquement par une ligne blanche avant et après le titre de chaque partie. Lesdits sous-titres sont numérotés (chiffres arabes consécutifs) et marqués en caractères gras et écrits en majuscules. En cas de sous-divisions des parties, elles sont indiquées conformément à un schéma numéroté, écrit en caractères gras et en minuscules. Exemple :

- 1. INTRODUCTION**
- 2. L'EXPÉRIENCE LITTÉRAIRE**
  - 2.1. Domaine de recherche**

#### 5. Citations et références bibliographiques

Les citations courtes (jusqu'à trois lignes) sont écrites entre guillemets (« ... ») dans le corps du texte. Les citations plus longues font l'objet d'un paragraphe indépendant, séparé par une ligne blanche marquant son début et sa fin, avec un interligne simple, alinéa 1 cm de chaque côté, espace 0 pt.

Les références bibliographiques sont données entre parenthèses, dans le même corps de lettre que le texte. Elles indiquent le nom de l'auteur, l'année d'édition et les pages citées.

Exemple : (Johnson 1983: 355).

#### 6. Notes

Le nombre de notes est réduit au minimum dans la mesure du possible. Il s'agit de notes en bas de page. Consignes typographiques : Arial 10 pt, alinéa spécial à la première ligne de 1 cm, espace 0 points, interligne simple.

## 7. Œuvres citées

Les références bibliographiques sont indiquées à la fin de l'article, avec un alinéa sortant de 1 cm, par ordre alphabétique et conformément aux normes et aux exemples suivants :

### 7.1. Livres

Nom(s), Prénom (Année). *Titre*. Ville : Maison d'édition.

Alarcos Llorach, Emilio (1965). *Fonología Española*. 4<sup>a</sup> ed. Madrid: Gredos.

Barthes, Roland (1975). *The Pleasure of the Text*. Trad. Richard Miller. New York: Hill and Wang.

Kahn, Victoria, Neil Saccamano y Daniela Coli, eds. (2006). *Politics and the Passions, 1500-1850*. Princeton: Princeton University Press.

Kermode, Frank (2000). *Shakespeare's Language*. London: Penguin.

Ulla, Noemí (2000). *Invenciones a dos voces. Ficción y poesía en Silvina Ocampo*. 2e éd. Augmentée. Buenos Aires: Ediciones del Valle.

---. (1982). *Encuentros con Silvina Ocampo*. Buenos Aires: Editorial de Belgrano.

Jalón, Mauricio, ed. (1997). *Cartografía personal*. Valladolid: Cuatro.

### 7.2. Chapitre de livre

Nom, Prénom (Année). « Titre du chapitre », in Prénom Nom de l'éditeur ou compilateur, éd. *Titre du livre*. Ville : Maison d'édition : Pages.

Ballestra-Puech, Sylvie (1998). « Le mythe entre image et récit dans Sylvie de Gérard de Nerval », in Véronique Gély, éd. *Mythe et récit poétique*. Clermont-Ferrand : Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines : 89-104.

### 7.3. Revues

Nom(s), Prénom (Année). « Titre de l'article ». *Titre de la revue* volume. numéro (si nécessaire): pages.

Berger, Karol (1977). « Prospero's Art ». *Shakespeare Studies* 10.1 : 211-39.

### 7.4. Références électroniques avec numéro DOI

Le DOI (Digital Object Identifier) est un numéro permanent attribué par l'éditeur à un document électronique (texte, image, audio, vidéo, articles de revues en ligne...). Il permet la création d'un lien permanent en rapport avec un répertoire central pour retrouver l'article sans connaître l'éditeur ou le nom de la revue. Lorsqu'il existe, on inclura le numéro DOI comme dans l'exemple :

Cook, W. A. (2004). "Ripley's Game and The American Friend: A Modernist and Postmodernist Comparison". *The Journal of Popular Culture* 37: 399-408. <http://dx.doi.org/10.1111/j.0022-3840.2004.00075.x>.

Il est vivement conseillé aux auteurs de fournir les DOI lorsqu'ils établissent leur liste de références. Ils peuvent utiliser à cet effet l'outil gratuit « DOI lookup » de CrossRef (<http://www.crossref.org/guestquery/>).

### 7.5. D'autres références électroniques

Krautgartner, K. (2003). "Techniques d'abréviation dans les webchats francophones". *Linguistik online* 15.3. En ligne. [http://www.linguistik-online.de/15\\_03/krautgartner.html](http://www.linguistik-online.de/15_03/krautgartner.html). [Dernier accès: 30.10.2007].

## 8. Comptes-rendus

Les comptes-rendus, d'entre 1.500 et 3.000 mots, seront soumis avant le 31 juillet chaque année. Ils seront précédés d'un en-tête indiquant les références complètes du livre. Exemple :

Franklin, Benjamin. *Autobiografía*. Ed. y trad. Javier Alcoriza. Madrid: Cátedra, 2012. ISBN: 9788437629827. 231 pp.

Le corps du texte suivra le format décrit pour les articles, mais sans relation d'œuvres citées et notes en bas de page. Le nom de l'auteur du compte-rendu sera placé à la fin du texte, suivi de sa filiation (université ou institution) et courriel.

## 9. Observations complémentaires

Si l'auteur souhaite attirer l'attention sur certains mots, il utilise des italiques et jamais des caractères gras ou des soulignés. Tous les mots, expressions ou citations dans une langue différente de la langue de rédactions sont écrits en italiques.

Si l'article comprend des illustrations, celles-ci doivent avoir la qualité nécessaire pour permettre leur reproduction ; les illustrations sont envoyées sous les formats habituels (jpg, gif, bmp). Les auteurs indiquent avec précision leur emplacement dans les textes.